

PRÉAVIS MUNICIPAL

N° 42/2023

au Conseil communal

de

ROMANEL-SUR-LAUSANNE

Crédit de construction

Deux écopoints avec conteneurs enterrés aux chemins de la Judée et des Esserpys

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Introduction

Dans le cadre de la stratégie de ramassage des déchets sur le territoire de la commune de Romanel-sur-Lausanne, validée par le Conseil communal le 8 octobre 2015, la Municipalité souhaite développer le réseau d'écopoints. Certains seront intégrés à des projets généraux d'entretien ou d'urbanisation des réseaux routiers ou souterrains, alors que d'autres seront réalisés indépendamment. C'est le cas pour les écopoints des chemins de la Judée et des Esserpys qui font l'objet du présent préavis.

2. <u>Description des travaux projetés</u>

Les travaux projetés consistent en la creuse des fouilles, nécessaires à l'installation des conteneurs enterrés et à la déviation des Services Industriels en conflit avec les écopoints. Une fois la pose des conteneurs enterrés (préfabriqués) effectuée, les fouilles doivent être remblayées et les aménagements extérieurs de l'écopoint réalisés. Suivront les travaux de marquages routiers.



Écopoint des Écureuils (similaire aux écopoints projetés)

Écopoint du chemin de la Judée :

L'écopoint du chemin de la Judée sera situé au croisement « Judée – Pont de Félezin ». Il a été planifié à cet endroit pour couvrir les besoins en ramassage du secteur « Terreaux – Judée – Noyers ». Il sera composé de cinq conteneurs enterrés, un pour le verre, deux pour les incinérables et deux pour le papier.

De plus, deux conteneurs aériens (avec « cache ») seront installés ; un pour le PET et un pour l'aluminium.

Écopoint des Esserpys :

L'écopoint du chemin des Esserpys sera situé sur la parcelle 93, le long du chemin des Esserpys.

Il a été planifié à cet endroit pour couvrir les besoins en ramassage du secteur « Bochet – Esserpys ». Il sera composé de quatre conteneurs enterrés, un pour le verre, deux pour les incinérables et un pour le papier.

De plus, deux conteneurs aériens (avec « cache ») seront installés ; un pour le PET et un pour l'aluminium.

3. Enquête publique

Les deux écopoints ont été mis à l'enquête du 10 juin au 9 juillet 2023.

Des oppositions ont été enregistrées dans le cadre de la mise à l'enquête. Les opposants ont été reçus et entendus lors d'une séance, qui a visiblement permis de répondre à leurs interrogations vu qu'aucun opposant n'a déposé de recours à la délivrance du permis de construire. Celui-ci est donc entré en force et les travaux peuvent débuter.

4. Aspects financiers

Coûts des travaux

Les coûts des travaux ont fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres selon les marchés publics, qui comprenait la totalité des travaux pour les deux ouvrages.

Les tableaux suivants présentent les coûts des travaux prévus, ainsi que les montants d'étude et de fournitures.

Écopoint du chemin de la Judée

Rubrique	Description	Coûts HT CHF
100	TRAVAUX PRÉPARATOIRES	1'000.00
101	Constat avant travaux	1'000.00
200	TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL	77'820.40
201	Fouille, remise en état et aménagements	77'820.40
300	AUTRES TRAVAUX	5'000.00
301	Intervention des services industriels	5'000.00
400	ÉCOPOINT	81'500.00
401	Fourniture des conteneurs enterrés y.c. livraison	60'000.00
402	Jardinières urbaines	12'500.00
403	Conteneurs aériens et caches	9'000.00
800	FRAIS SECONDAIRES	32'800.00
801	Appels d'offres, comparaison des offres, proposition d'adjudication	10'200.00
802	Honoraires – Géomètre	2'000.00
805	Marquage et signalisation	4'000.00
808	Divers et imprévus (~10 % des postes 100, 200, 300 et 400)	16'600.00
	Total brut	198'120.40

Écopoint du chemin des Esserpys

Rubrique	Description	Coûts HT CHF
100	TRAVAUX PRÉPARATOIRES	1'000.00
101	Constat avant travaux	1'000.00
200	TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL	87'769.60
201	Fouille, remise en état et aménagements	87'769.60
300	AUTRES TRAVAUX	15'000.00
301	Intervention des services industriels	15'000.00
400	ÉCOPOINT	67'000.00
401	Fourniture des conteneurs enterrés y.c. livraison	48'000.00
402	Jardinières urbaines	10'000.00
403	Conteneurs aériens et caches	9'000.00
800	FRAIS SECONDAIRES	33'300.00
801	Appels d'offres, comparaison des offres, proposition d'adjudication	10'200.00
802	Honoraires – Géomètre	2'000.00
805	Marquage et signalisation	4'000.00
808	Divers et imprévus (~10 % des postes 100, 200, 300 et 400)	17'100.00
	Total brut	204'069.60

Total

Description	Coûts CHF
Total brut	402'190.00
TVA 8.1 %	32'577.40
Total net arrondi	435'000.00

Procédure de marchés publics :

Conformément à la Loi sur les marchés publics et compte tenu des valeurs-seuil AIMP actuellement en vigueur (limite de CHF 500'000.00 HT pour un marché de construction), la procédure utilisée est celle du « marché sur invitation » pour les travaux de génie-civil. La fourniture des conteneurs enterrés a été mise en soumission lors de l'appel d'offres global de 2011.

Les autres éléments seront attribués selon la procédure « gré-à-gré ».

Financement

La Municipalité propose le financement de cette étude par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans la limite du plafond d'endettement. Cette dépense sera amortie sur une durée maximale de 30 ans. Un montant de CHF 500'000.00 figure au budget 2023 – « Projets futurs et crédits à voter ».

5. Planning des travaux

Début des travaux principaux : février 2024
Fin des travaux principaux : mars 2024
Mise en service : avril 2024

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal N° 42/2023 adopté en séance de Municipalité du 16 octobre 2023;
- ouï le rapport de la commission technique ;
- ouï le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- d'accepter le préavis municipal N° 42/2023 tel que proposé;
- d'accorder un crédit de construction de CHF 435'000.00 TTC pour deux écopoints avec conteneurs enterrés aux chemins de la Judée et des Esserpys ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles, dans les limites du plafond d'endettement ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de 30 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

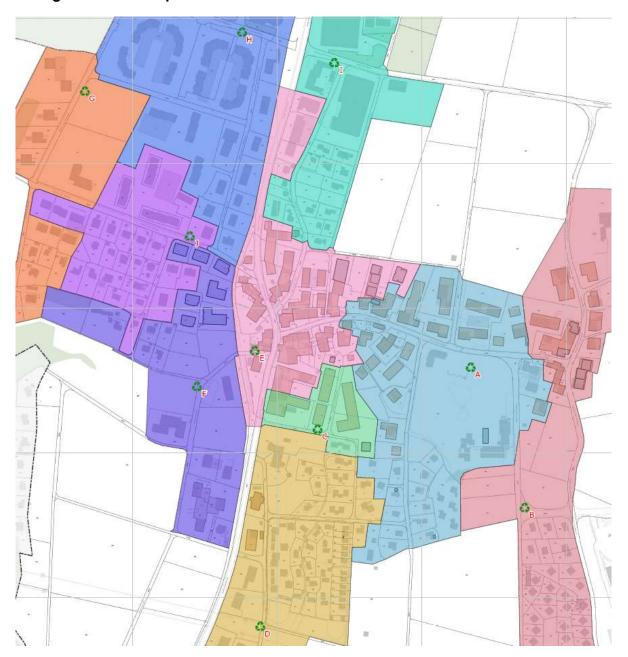
La Syndique : S Le Secrétaire :

Claudia Perring Nicolas/Ray

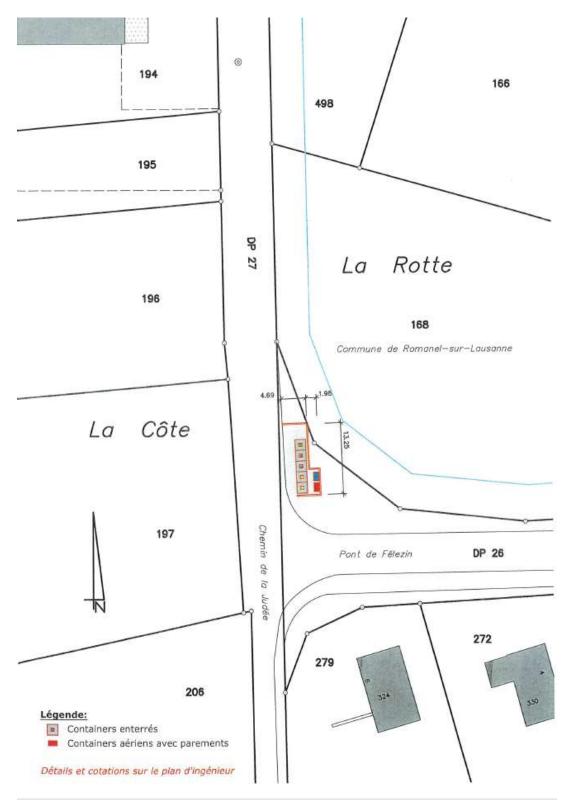
Délégué municipal : M. Blaise Jaunin Romanel-sur-Lausanne, le 16 octobre 2023

Annexes

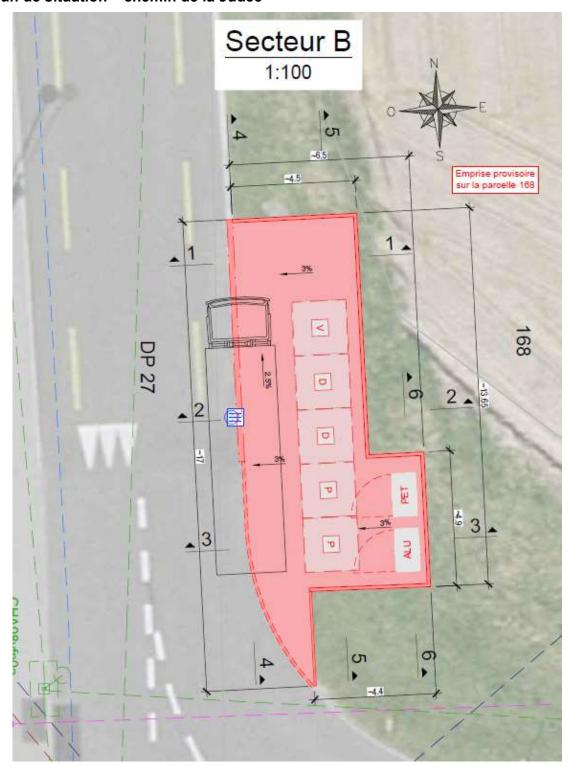
Plan général des écopoints et leurs secteurs de desserte



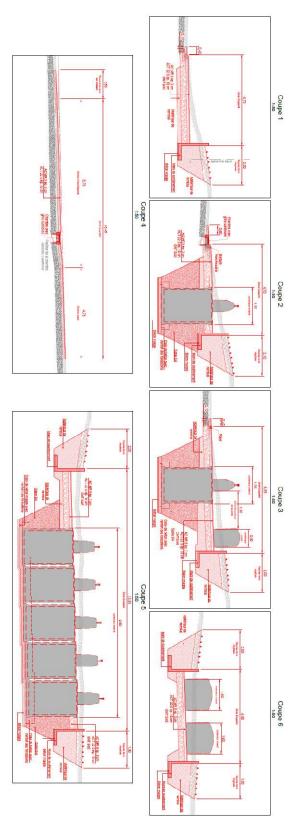
Plan cadastral - chemin de la Judée



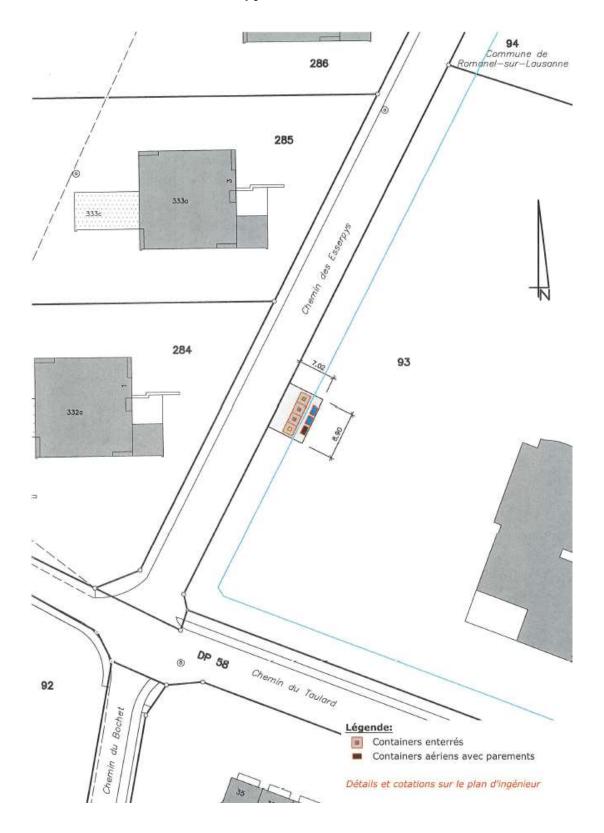
Plan de situation - chemin de la Judée



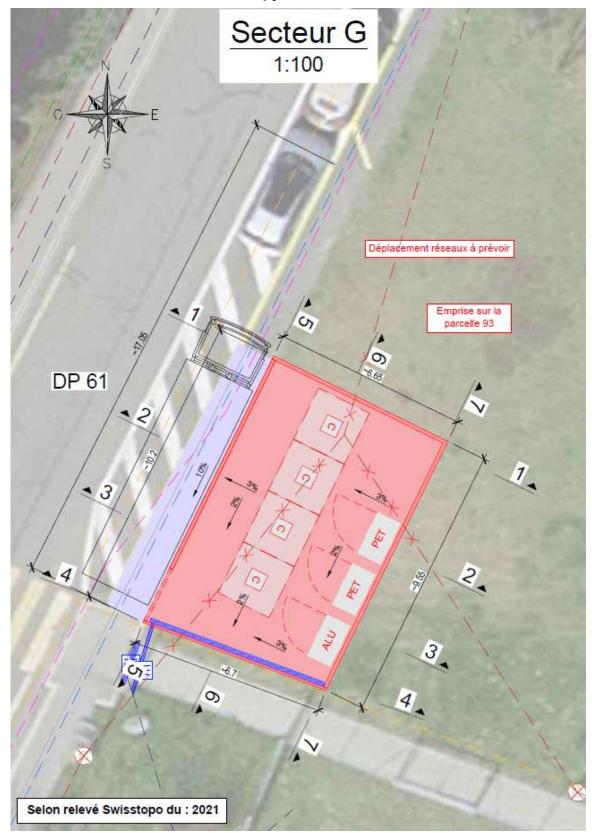
Coupes types - chemin de la Judée



Plan cadastral – chemin des Esserpys



Plan de situation - chemin des Esserpys



Coupes types – chemin des Esserpys

